



Vente véhicule avec courroie alternateur non conforme

Par **pierrottet_old**, le **22/08/2007** à **17:17**

J'ai acheté une voiture début de l'année. Le garage nous a changé certaines pièces avant la vente dont la courroie de l'alternateur. Le véhicule était garanti 3 mois.

En vacances au Portugal ce mois-ci, la courroie se casse. Le garagiste sur place, lors de la commande de la pièce, s'aperçoit que celle-ci ne correspond pas au modèle du véhicule (elle est plus courte ce qui a engendré cette usure prématurée).

Aujourd'hui, le garage qui nous a vendu cette voiture ne veut pas nous rembourser la pièce qui est normalement garantie 1 an et de plus, ils ont faits une erreur de modèle de courroie.

Il veut juste nous en donner une autre mais à l'heure actuelle où les réparations ont été faites, nous n'en avons pas l'utilité.

Quel recours ai-je ?

Par **ly31**, le **26/08/2007** à **14:25**

Bonjour,

Je pense que vous devriez écrire un courrier "A.R." à la direction de la concession, et leur faire part des difficultés que vous rencontrez avec le garagiste

Merci de me tenir informée

ly31